

Prévention cambriolages

Contre les cambriolages, adoptez les bons réflexes.

Ayez les bons réflexes

Que vous soyez présent chez vous, que vous sortiez quelques instants, ou que vous envisagiez de partir en vacances, adoptez les bons réflexes.

[Consultez la fiche conseil relative à la prévention des cambriolages](#)

Sécurité vacances

Vous partez en vacances et vous souhaitez faire surveiller votre logement ? La police municipale vous propose des rondes de surveillance à votre domicile durant votre absence.

Pour bénéficier de ce service, pensez à faire votre demande auprès de la police municipale quelques jours avant votre départ.

[Téléchargez le formulaire et rapportez-le au poste de police municipale.](#)

Participation citoyenne : un dispositif préventif

La ville a mis en place le dispositif « participation citoyenne » dès 2015, dans le cadre d'une convention signée par le Préfet, la Gendarmerie la Commune et le ou les référents.

Ce dispositif permet de responsabiliser les habitants volontaires d'une rue ou d'un quartier. Ils veillent à leur zone d'habitation en interaction étroite et sous le contrôle strict de la gendarmerie et de la police municipale. 5 référents sont impliqués. Si ceux-ci viennent à constater une situation inhabituelle, ils peuvent alors en informer le « référent » de leur quartier qui pourra contacter la police municipale ou la gendarmerie. A l'inverse, en cas de vols ou d'infractions répétés dans un secteur et pour lesquels le référent aura été sensibilisé par les services de gendarmerie ou la police municipale celui - ci pourra alors informer les habitants concernés, ce qui permettra à chacun d'entre eux d'être alors plus vigilant.

Les résultats très encourageants de la baisse du nombre d'actes délictueux dans les quartiers déployés incitent la ville à étendre ce dispositif.

Nombre de faits relevés

	2013	2014	2015	2016	2017*
Stade	32	23	12	5	1
Iris	18	17	13	8	0
Lilas	11	9	8	8	1
Ronzère	10	9	6	3	3
Chanvillard	34	22	9	4	2
Cozon	16	14	10	9	2
Total	121	94	58	37	9

* données au 1er juin 2017

Si vous êtes intéressés et que vous avez la volonté de vous engager pour votre quartier ou votre commune, merci de vous faire connaître par téléphone au 04 78 45 07 00 ou par email :

police.municipale@mairie-chaponost.fr

Conseil aux personnes âgées

Sur la voie publique ou à votre domicile, retrouvez nos conseils pratiques

[Téléchargez la fiche de conseil aux personnes âgées](#)

Contact



Police municipale
8 place Maréchal Foch
69630 Chaponost



Joignable 7j/7, 24h/24 au :
04 78 45 07 00 ou 06 08 72 37 33.

SITUER



Vue plan



• ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



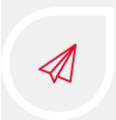
PLU



CHAP'INFO



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU

LES

● CHAP'INFO

● TRAVAUX

● MARCHÉS PUBLICS